



Création d'un espace Européen
de la Médiation pour l'inclusion sociale
<https://www.cree-a.eu/>

L'ESPACE EUROPEEN DE LA MEDIATION SOCIALE

Ses premiers fondements, par le projet CreE.A



Novembre 2019

Sommaire

1	Pour un espace européen de la médiation sociale.....	5
1.1	Une visée européenne.....	5
1.1.1	Pourquoi l'Europe ?	5
1.1.2	Une première fondation, en 2000.....	6
1.2	Une vision politique de la médiation sociale	6
1.3	Une construction à partir des acteurs et de leur pratique professionnelle	8
2	Le projet CreE.A et ses réalisations.....	8
2.1	Le consortium	9
2.1.1	L'émergence d'un collectif d'acteurs	9
2.1.2	Une démarche constructiviste et non mécanique du projet.....	9
2.2	Le Tour d'Europe des médiateurs compagnons	10
2.2.1	Le dispositif.....	10
2.2.2	Les 4 Tours d'Europe.....	12
2.2.3	Ses apprentissages.....	13
2.2.4	Quel bilan global ?	16
2.3	Les Journées européennes.....	17
2.3.1	Lunéville, Septembre 2016. Lancement du projet.....	17
2.3.2	Séville, Avril 2017. L'acte de baptême de l'espace européen de la médiation sociale.....	18
2.3.3	Liège, Février 2018 : La prévention des processus de radicalisation violente	18
2.3.4	Palerme, Mars 2018. L'école et la médiation	18
2.3.5	Braga, Avril 2018. L'Europe comme espace de dialogue interculturel et de médiation.....	19
	Padoue, Octobre 2018. L'évaluation de la médiation sociale	19
2.3.6	Padoue, Octobre 2018. L'évaluation de la médiation sociale	20
2.3.7	Magdebourg, Mars 2019. Une ouverture de la médiation sociale en Allemagne.....	20
2.3.8	Luxembourg, Mai 2019. Une terre historique de migrations...une terre d'école pour l'interculturalité.....	20
2.3.9	Barcelone, Marseille, Paris : participation à des manifestations européennes	20
2.3.10	Paris, octobre 2019. La médiation sociale : un projet de société pour l'Europe.....	21
2.3.11	Quel bilan global ?	21
2.4	L'observatoire.....	22
2.5	La pérennité du projet. Les Comités ArleKIn	23
3	Les acquis de CreE.A et les voies de développement pour l'espace européen de la médiation sociale.....	23
3.1	Les acquis de CreE.A	23
3.2	Une animation qui suppose des moyens humains et financiers.....	24
3.3	Un relais institutionnel européen.....	24

*Rédigé par André MOISAN, coordinateur du projet
Validé par le Comité stratégique*

Le projet CreE.A (Erasmus+, 2016-2019¹) s'inscrit dans un objectif plus vaste :

celui de créer « l'espace européen de la médiation sociale ».

1 Pour un espace européen de la médiation sociale

1.1 Une visée européenne

1.1.1 Pourquoi l'Europe ?

L'Europe, c'est l'horizon du développement de la médiation sociale.

L'ouverture européenne voulue par le projet a validé l'hypothèse déjà formulée par le Séminaire de Créteil (2000, cf. ci-dessous) : la médiation pour l'inclusion sociale est un acteur incontournable dans le paysage social de l'Europe.

La médiation sociale est plurielle. Elle s'inscrit dans une diversité de champs d'intervention : le voisinage, les écoles, les transports, les quartiers. Elle s'investit dans la communication et les interactions "culturelles", l'accueil des demandeurs d'asile, la justice réparatrice, la prévention de la radicalisation violente.

Cette pluralité est une richesse. L'ouverture européenne des pratiques ouvre le regard. Elle se révèle être autant d'occasions d'apprentissage. Mais elle valide aussi la pertinence de la médiation sociale : elle apparaît là où le lien social est menacé et où les institutions sont impuissantes, par elles-mêmes, à le reconstruire.

Cette pluralité a été au cœur du projet CreE.A : la reconnaître, d'abord, pour la faire tenir ensemble, ensuite (comme la tenue d'Arlequin, le symbole de notre projet antérieur), par le lien qui les réunit. Or, ce lien est précisément le lien social.

Ce lien social, c'est le défi partagé de nos sociétés européennes. Il se trouve menacé tant par la montée des tensions identitaires que par la défiance vis-à-vis des institutions, la radicalisation violente, un sentiment d'insécurité qui s'alimente d'une violence quotidienne et de replis individualistes.

L'Europe porte un projet qui dépasse les cadres nationaux et identitaires. Parce qu'elle travaille au quotidien et au plus près des populations au développement du lien social, la médiation pour l'inclusion sociale s'inscrit dans cette « Europe sociale », qui reste un horizon incontournable de notre « vivre ensemble ».

L'Europe porte des valeurs, celles de l'ouverture à l'Autre et à la différence, quelle que soit son origine : ethnique, linguistique, ou encore de génération. La médiation pour l'inclusion sociale s'inscrit dans cette « Europe interculturelle » que le Conseil de l'Europe² nous invite à construire.

C'est l'Europe qui lui donne tout son souffle.

C'était la première hypothèse d'action du projet CreE.A. La dynamique des échanges développés par le projet CreE.A, dans leur modestie, la valide entièrement.

¹ Réf. : 580448-EPP-1-2016-1-FR-EPPKA3-IPI-SOC-IN

² Le Conseil de l'Europe réunit 42 pays européens. Elle distingue une société *multiculturelle* (faite de l'adjonction d'ethnies différentes) d'une société *interculturelle*, dans laquelle celles-ci communiquent et interagissent entre elles.

1.1.2 Une première fondation, en 2000

Le projet CreE.A se situe dans une histoire qu'elle contribue à développer.

Les 21, 22 et 23 Septembre 2000, se tenait à Créteil, dans la région parisienne, le premier séminaire européen, avec comme titre :

Médiation sociale : nouveaux modes de résolution de la vie quotidienne.

Il se tenait à l'initiative du gouvernement français qui assurait alors la présidence de l'Union Européenne et était organisé par la Délégation interministérielle à la Ville, dans le cadre du programme *Oisin*.

Ainsi, pour la première fois, des représentants d'institutions nationales et des représentants du Conseil de l'Europe prenaient acte de la médiation sociale. L'observation de la pluralité de ces pratiques, la variabilité de la définition de la médiation sociale suivant les pays et les contextes, l'usage parfois ambivalent qui en est faite par certains acteurs n'enlèvent rien à ce constat, qui s'impose.

19 ans après, elle est encore et toujours présente : preuve, s'il le fallait, qu'elle ne répond pas à un effet de mode passager. Et pourtant, si la médiation sociale s'enracine dans les villes et quartiers, multipliant encore ses zones d'intervention, force est de constater qu'elle n'a trouvé aucun relais institutionnel au niveau de l'Europe.

Et pourtant, de multiples collaborations se sont nouées entre acteurs de la médiation sociale au niveau européen. Depuis 1997, se sont tenus plus de 10 colloques et congrès. Des projets financés par la Commission européenne ont mobilisé des organismes et institutions de médiation sociale autour d'objets précis : la médiation et l'école, la justice réparatrice, la sécurité, l'interculturalité, etc. Un « master européen de médiation » a regroupé 10 universités européennes de 1999 à 2007³. Mais ces collaborations manquent le plus souvent de continuité : ils ne vont pas au-delà de la limite temporelle de leur financement. Elles ne s'inscrivent pas dans un espace pérenne qui permettrait d'accumuler toutes ces interconnaissances, stabiliser les réseaux d'acteurs dans une continuité de travail et d'institutions, et consolider les apprentissages.

Les 42 experts européens⁴ réunis à Créteil en 2000 et les représentants d'institutions nationales présents avaient pourtant émis le souhait que « *soit examiné l'engagement des moyens, notamment budgétaires, tant au niveau des Etats nationaux qu'à celui de l'Union Européenne, pour permettre l'échange des nouvelles pratiques, le développement de la formation des médiateurs sociaux, la mise en place des études, recherches et évaluations nécessaires et le soutien aux expériences les plus innovantes sur la base des principes énoncés par les experts* » (6^{ème} recommandation)⁵.

Si cet engagement de moyens pour une structuration professionnelle de la médiation sociale a bien eu lieu au niveau de certains états (en particulier, en France et au Portugal), force est de constater que les institutions européennes - de l'UE comme du Conseil de l'Europe – ont laissé pour le moment le terrain en friche.

Mais, pour continuer la création de cet espace européen après ce premier travail de définition par des experts, il fallait probablement se retourner vers les pratiques de médiation sociale et leurs acteurs, pour mieux saisir leur fondement commun et s'enrichir de leur diversité. Il fallait aussi tenir compte des profondes transformations de sociétés européennes, qui ont aussi fait évoluer ces pratiques de médiation.

1.2 Une vision politique de la médiation sociale

Tout au long du projet CreE.A, s'est affirmée une conception de la médiation sociale comme vision politique de notre vie commune dans nos sociétés européennes.

³ Pour des descriptions plus détaillées, cf. <https://www.cree-a.eu/la-mis-en-europe/>

⁴ Notons que, sur ces 42 experts, 5 d'entre eux ont participé au projet CreE.A.

⁵ « *Médiation sociale : nouveaux modes de résolution des conflits dans la vie quotidienne* », Actes du séminaire organisé par la Délégation Interministérielle à la Ville dans le cadre de la Présidence française de l'Union Européenne. Programme OISIN. Paris, Créteil, 21, 22 et 23 Septembre 2000. Les Editions de la DIV. pp. 133-134

Au cours de leurs regroupements, les médiateurs compagnons et les maîtres d'apprentissage faisaient valoir un attachement à des valeurs d'autant plus manifeste que des vents contraires (ceux d'une extrême-droite xénophobe développant des discours de rejet et de haine) se levaient et prenaient de l'ampleur dans leurs différents contextes nationaux.

Par ailleurs, la diversité des pratiques au niveau européen obligeait à identifier ce qui constitue l'objectif commun de la médiation sociale - le renforcement du lien social, et sa posture spécifique, celle du tiers non impliqué dans les parties en conflit.

Ces éléments étaient déjà présents dans la définition produite par les 42 experts du Séminaire de Créteil. Mais les acteurs du projet CreE.A ont voulu l'intégrer tout en la dépassant.

C'est ainsi qu'ils se sont donnés comme objet l'écriture d'une Charte. Elle s'est faite en deux temps.

Le premier temps a été le fait des membres du consortium, au cours d'une séance du Séminaire interpartenarial de Bruxelles, le 29 Juillet 2017.

En affirmant, d'abord, que l'action de la médiation sociale s'inscrit dans une intention politique, les rédacteurs de la Charte ont signifié que celle-ci ne se contente pas de panser les plaies de sociétés européennes en mal d'inclusion sociale. Elle devient « pro-active », manifestant une volonté de participer à une construction du « vivre ensemble » qui ne soit pas déterminée uniquement par la verticalité des institutions mais se construit aussi dans l'horizontalité des relations sociales. Autrement dit, sans être un projet alternatif aux constructions sociales contemporaines, elle affirme la nécessité d'une participation active des citoyens dans la production de la vie sociale, tant au niveau horizontal de leurs relations qu'au niveau des rapports verticaux avec les institutions.

La meilleure illustration de cette vision politique est celle de la « ville médiation » : la médiation sociale irrigue tous les espaces sociaux de la ville dans les relations entre les citoyens, ces derniers et les institutions et entre les institutions elles-mêmes. Au lieu d'une médiation sectionnée en domaines d'intervention et d'expertise particuliers (l'école, les espaces publics, le règlement des conflits de voisinage, la relation avec la police et la justice, etc.), et non reliée dans une même vision d'ensemble, la « ville médiation » donne du sens par une même vision politique de l'action.

Le deuxième temps a été celui des acteurs professionnels réunis en tant que médiateurs compagnons et maîtres d'apprentissage au séminaire d'évaluation du Tour d'Europe, en Mai 2019, au Campus Belval du Luxembourg. Par leur contribution – directement issue de leur pratique – ils ont en quelque sorte précisé les modalités pratiques de cette vision politique par la définition de « l'espace de médiation »⁶.

Celle-ci s'est centrée sur la question de la posture du médiateur, définie dans la déclaration de Créteil comme « *impartial* ». Cette impartialité était discutée et questionnée par les médiatrices et médiateurs réuni(e)s à Luxembourg. Ils témoignaient du fait qu'ils ne pouvaient être indifférents – affectivement, émotivement – aux difficultés et parfois au désarroi des parties prenantes à des actions de médiation. Or, l'impartialité peut s'interpréter comme une distance froide, sans égard aux personnes.

Ce dont manifestent, en fait, les médiatrices et les médiateurs à travers la recherche de la « bonne posture », correspond à ce qu'ils ressentent de la part des personnes dans les situations de médiation : une *demande de reconnaissance*. Pas de processus de médiation, sans que la personne soit d'abord écoutée, entendue, et que sa plainte soit considérée comme telle. Pas de médiation sans une personne d'abord reconnue, dans toutes les dimensions de son être social.

Ces espaces de médiation répondent fondamentalement au besoin de reconnaissance des citoyens. Celle-ci est la condition de la construction et/ou de la réparation du lien social. Les travaux récents de sociologie l'attestent. Parmi ceux-ci, A. Honneth développe l'idée selon laquelle « *nous ne pouvons nous représenter l'intégration sociale que comme un processus d'inclusion qui se joue à travers des formes réglées de reconnaissance* »⁷. Or, précisément, ces espaces de médiation sont des lieux où les individus et les groupes peuvent expérimenter et vivre cette reconnaissance sociale.

⁶ Notons que Jean-Paul Delevoye, dans sa vidéo enregistrée pour la Journée de Lunéville, proposait la création de ces espaces. Cf. <https://www.cree-a.eu/les-journees-europeennes-de-la-mis/>, rubrique : *Journées de Lunéville*

⁷ Honneth, Axel. « *La théorie de la reconnaissance: une esquisse* », Revue du MAUSS, vol. no 23, no. 1, 2004, pp. 133-136.

Il en découle des conditions : un accès libre et gratuit, c'est-à-dire sans aucune attente ou obligations en retour. L'espace de médiation insère ainsi dans le tissu social des lieux de reconnaissance et de dialogue. Il peut prendre des formes très diverses, que ce soit au niveau local d'une médiation entre voisins ou à un niveau plus global, dans des relations de proximité avec les institutions. Il peut faire l'objet d'un cadre formel, mais il peut aussi s'instaurer dans un contexte plus informel, en réponse à des situations imprévues.

Il donne substance au lien social.

La Charte produite par le projet CreE.A permet ainsi d'aller au-delà d'une vision réductrice de la médiation sociale comme une simple technique ou encore comme le seul fait d'un art professionnel particulier : cette vision politique, mise en œuvre à travers les espaces de médiation, donne tout le sens à l'action de tous les acteurs engagés dans la médiation sociale, experts ou bénévoles.

1.3 Une construction à partir des acteurs et de leur pratique professionnelle

L'hypothèse de base du projet CreE.A était la suivante :

étant donné le caractère émergent de la médiation sociale et l'hétérogénéité de sa pratique, le savoir mobilisé par ses acteurs ne peut uniquement découler d'une norme établie ou d'un corps de savoirs académiques et/ou professionnel pré-déterminés. Il se construit et se fabrique, tout au contraire, dans et avec l'action même de ses acteurs.

Le détour par l'expérience des médiatrices et médiateurs devient incontournable, si l'on veut saisir son caractère novateur et inédit, en rupture avec les pratiques traditionnelles de l'intervention sociale. Cette suspension nécessaire de l'instant de théorisation des pratiques permet d'éviter une lecture à partir de paradigmes qui lui sont extérieurs⁸.

Aussi, nous pouvons faire l'hypothèse, à l'issue du projet, que l'espace européen inauguré par le séminaire de Créteil de 2000, ne pouvait prendre corps et continuer à se développer qu'en ouvrant le champ aux acteurs eux-mêmes.

2 Le projet CreE.A et ses réalisations

C'est donc sur ces trois principes (dimension européenne, vision politique de la médiation et le détour par la pratique) que s'est constitué le projet CreE.A. Evidemment, ces principes n'étaient pas énoncés explicitement comme conditions d'entrée dans le consortium de partenaires portant le projet. Ces principes sont devenus partagés par l'expérience commune. Ils l'ont été d'autant plus facilement que le profil des candidats sollicités pour faire partie du Consortium permettait d'augurer cette expérience partagée. En effet, les six établissements d'enseignement supérieur qui y sont membres s'engagent auprès des acteurs de la médiation sociale dans leur propre pays. Ils font partie du champ professionnel en construction, bien au-delà d'une simple posture de chercheurs.

Il a été précédé du projet ArleKin⁹, qui avait pour objet le montage d'un premier tour d'Europe des médiateurs sociaux.

⁸ On pourrait s'appuyer ici sur les théories d'Argyris & Schön, qui font cette distinction, à propos des professionnels qui interviennent envers les personnes, entre la « *theory in use* » et l'« *espoused theory* ».

La « *theory in use* » correspond à celle qui est effectivement mobilisée dans l'action, y compris de façon implicite. Autrement dit, dans toute action, tout intervenant mobilise un savoir, adossé à une représentation du monde, qui s'enrichit des leçons de l'expérience.

Mais, très souvent, il n'a pas les mots pour le dire... Ce savoir est trop novateur pour qu'il puisse être énoncé avec des notions et concepts existants. A défaut, pour le nommer, l'acteur est alors réduit à utiliser les catégories de pensée à sa disposition : c'est ce qui correspond à l'« *espoused theory* ». Or, le plus souvent, ces catégories sont celles des professions du travail social. Cf. Chris Argyris, 1974. *Theory in practice. Increasing professional effectiveness*. Jossey-Bass Publishers, San Francisco.

⁹ Grundtvig, 2013-2016, ref : 539947-LLP1-2013-1-FRGRUNDTVIG-GMP

2.1 Le consortium

Le consortium du projet, avec comme coordinateur « le Cnam Grand Est » est constitué de 9 autres partenaires :

- 5 établissements d'enseignement supérieur (Université du Minho à Braga, Université de Padoue, Haute École de la Province de Liège, Université du Luxembourg, Université de Magdebourg, le Cnam) ;
- 3 associations : la Fondation Sevilla Acoge (Espagne), le CRESM (Sicile, Italie), Egregoros (Evere, Belgique).
- le Forum Européen pour la Sécurité Urbaine.

représentant 7 pays européens. Son comité stratégique, qui s'est réuni au rythme de 2 réunions par an, comprenait à titre d'expert, Jean-Pierre Bonafé-Schmitt - chercheur et en même temps acteur de médiation sociale.

2.1.1 L'émergence d'un collectif d'acteurs

Au fur et à mesure des réunions du comité stratégique, il est apparu que ses membres étaient bien davantage que des représentants de leurs organismes ou institutions. Ils étaient engagés dans un projet qui les impliquait personnellement. Les points de vue échangés ne représentaient pas, pour l'essentiel, des points de vue de leur pays, leur institution ou leur statut (chercheur et universitaire ou acteur de terrain), mais le point de vue de personnes partageant le même objectif européen, la même vision de la médiation sociale, la même référence constante aux pratiques.

Cette construction a été progressive. Elle a bénéficié du premier noyau du projet ArleKin. Quatre des 10 partenaires du Consortium en faisaient partie. Ils s'appuyaient sur une expérience positive, celle du Tour d'Europe de la médiation sociale. Davantage qu'un dispositif, cette expérience du projet Arlekin était aussi un marqueur de « l'esprit » du projet. Les nouveaux partenaires associés dans le projet CreE.A ont été entraînés dans la dynamique collective. Certains l'ont été très rapidement. D'autres se sont impliqués progressivement. Le comité stratégique s'est également ouvert à des personnes très actives dans le Tour d'Europe : cette participation venait renforcer une légitimité de prise de parole fondée sur l'engagement et l'action davantage que sur l'appartenance institutionnelle.

Mais si on prend comme mesure la participation active des membres du consortium aux échanges dans les réunions du Comité stratégique – aux ordres du jour toujours trop lourds, à la durée toujours trop courte (2 jours), au nombre de participants toujours trop élevé pour assurer une circulation équitable de la parole – on peut estimer que le partenariat s'est partiellement mué en « communauté pertinente d'action collective »¹⁰.

Il est d'ailleurs apparu, au fil de ces réunions, qu'un type de relation particulière s'était collectivement construit, qui portait aussi la marque de la médiation sociale. Grâce au président, grâce à la qualité de certains membres, les effets de rapports de pouvoir ont été sérieusement atténués.

C'est aussi une leçon forte du projet : promouvoir la médiation sociale, c'est être médiateur soi-même dans toutes ses pratiques sociales, y compris dans la conduite de projet. La médiation ne s'arrête pas aux actions de médiation : elle doit imprégner une forme d'être pour faire société.

2.1.2 Une démarche constructiviste et non mécanique du projet

Mais l'émergence de ce collectif a été permise par la nature même de la conduite du projet.

Si les objectifs sont définis et les modalités précisées, cette conception initiale ne constitue pas un carcan de mesures déterminées à l'avance qu'il suffirait d'appliquer. Au contraire, chaque tour d'Europe, chaque journée européenne étaient nouveaux. Chacun d'entre eux devaient faire l'objet de nouvelles réflexions pour de nouvelles décisions, s'enrichissant des expériences précédentes.

¹⁰ Selon les termes du sociologue D. Segrestin (Les communautés pertinentes de l'action collective: canevas pour l'étude des fondements sociaux des conflits du travail en France, *Revue Française de Sociologie*, Vol. 21, No. 2 (Apr. - Jun., 1980), pp. 171-202).

Des tâches nouvelles sont apparues en cours de projet, comme la rédaction de la Charte, proposée par un des partenaires et reprises par le collectif de partenaires. Elle aura été un excellent creuset de construction de ce collectif d'acteurs évoqué ci-dessus. La participation à son écriture d'un cercle d'acteurs plus large que celui des membres du Comité stratégique est apparue, également, en cours de projet (cf. *supra*).

D'où ce qualificatif de démarche *constructiviste* du projet : les décisions à prendre s'alimentaient des nouveaux éléments apparus dans le cours même du processus du projet, pour les prendre en compte dans les objectifs et finalités définies au départ par celui-ci.

Collectif d'acteurs et démarche constructiviste du projet : les deux éléments sont liés et se nourrissent mutuellement. L'ouverture du projet aux apprentissages induits par sa conduite a permis, et même nécessité, l'émergence de ce collectif. Et celui-ci, en retour, l'a enrichi au fur et à mesure de sa participation active et son engagement.

2.2 Le Tour d'Europe des médiateurs compagnons

La référence au Tour de France et d'Allemagne des compagnons est significative. Dans cette expérience historique qui existe toujours, il s'agit de transmettre des savoirs professionnels qui échappent, pour partie, à la mise en pratique de savoirs théoriques. Ces savoirs sont le plus souvent manuels et gestuels : ils sont incorporés. Les mots ne peuvent en rendre compte. Le savoir professionnel se transmet alors fondamentalement sur la base de l'expérience même de l'apprenti, qu'il va intégrer à partir de l'observation et de l'imitation d'un maître expérimenté.

Pour les concepteurs du projet ArleKin, d'abord, et de CreE.A ensuite, ces Tours d'Europe pouvaient servir de modèle pour la transmission de l'expérience. Les « échanges de pratique » ne passaient pas d'abord par les mots, c'est-à-dire par la formalisation des acteurs eux-mêmes. Ils passaient par le fait de vivre et d'éprouver directement les situations dans lesquelles les médiatrices et médiateurs d'autres pays interviennent, et d'apprendre *in vivo* leurs modes d'intervention dans ces contextes.

2.2.1 Le dispositif

Le dispositif a alors été élaboré et expérimenté une première fois par le projet Arlekin. Il fait l'objet d'une ingénierie pédagogique (définition des objectifs et des modalités pédagogiques) présentée dans le document : « *Le Tour d'Europe des médiateurs sociaux. Dossier de présentation* »¹¹. Il ne s'agit, ici, que de reprendre ses grands principes.

Le voyage et l'ouverture à un « autre » contexte et une « autre » pratique

Le cœur même du dispositif consiste en cela : un voyage, mais un voyage qui ne soit pas un simple survol... Plus qu'un voyage : une immersion dans un autre contexte d'action et une autre pratique qui permette un déplacement de la médiatrice / du médiateur.

L'hypothèse repose sur le fait d'abord d'une déstabilisation : celle qu'entraîne la confrontation à des situations et des pratiques échappant aux catégories de pensée que la médiatrice / le médiateur [MC] s'est lui-même forgé dans son propre contexte d'action. Puis, d'une reconstruction, dans une vision enrichie de la médiation sociale. Cette confrontation (faite de prise de risque et de peur) permet le développement de cette compétence d'ouverture à l'autre, à l'inattendu, à l'inédit, à l'étrange, pour autant que ces situations « de l'étranger » ne sont pas

¹¹ Téléchargeable sur le site de CreE.A : https://www.cree-a.eu/wp-content/uploads/2018/01/180105_Dossier-de-présentation.pdf

« pensables » dans le cadre des habitudes construites. Elle enrichit ces « catégories de pensée »¹² permettant, en retour, une meilleure compréhension de sa propre intervention dans le contexte qui est le sien.

Il est difficile de mesurer les effets d'apprentissage développés. Seuls, nous sont accessibles les témoignages de certain(e)s médiatrices / médiateurs compagnon, qui exprimaient leurs peurs comme leurs difficultés dans les premiers jours de leur stage d'immersion. Ils se disaient perdus, allant même jusqu'à penser que leur organisme d'accueil ne faisait pas de médiation sociale (sous-entendu, la médiation sociale tel qu'ils l'entendaient). Mais, comme le dit l'un d'entre eux : « *Au départ, on se cherche, on va dans différentes directions, puis on converge dans une perspective d'évolution très positive* »

L'étayage par le maître d'apprentissage et le collectif

Cette expérience singulière, qui prend des dimensions existentielles¹³, doit être accompagnée.

Il l'était d'abord, par un *Maître d'apprentissage* [MA]. Sa première fonction était donc d'accueillir la médiatrice / le médiateur compagnon dans son lieu de stage, de lui permettre de découvrir l'organisme de médiation, son contexte et l'environnement de son intervention, son organisation et surtout les pratiques de ses médiatrices / médiateurs.

Dès le premier tour d'Europe, il est apparu que ces maîtres d'apprentissage y jouaient un rôle clé. Ils n'étaient pas seulement des acteurs-relais entre la médiatrice / le médiateur compagnon et son organisme d'appartenance. Ils représentaient auprès de lui le collectif mobilisé et impliqué dans le Tour d'Europe. Pour qu'ils puissent jouer leur rôle, encore fallait-il qu'ils aient bien intégré la démarche de compagnonnage. Il fallait surtout qu'ils partagent une vision de la médiation sociale qui allait au-delà de l'horizon de son propre organisme.

Aussi, les maîtres d'apprentissage ont été intégrés comme partie prenante du Tour d'Europe, à égalité avec les médiatrices / médiateurs compagnons.

Dans le même temps, le rôle du maître d'apprentissage a été enrichi par l'échange de réflexions et de raisonnements liés à la confrontation des expériences de médiation sociale avec son médiateur compagnon. Cet apprentissage croisé, qui a pu se diffuser au sein des organismes d'appartenance du médiateur compagnon et du maître d'apprentissage, peut être considéré comme une originalité et une valeur ajoutée du projet CreE.A.

Un ensemble d'*outils pédagogiques* étaient également proposés aux MC comme aux MA. Ils avaient pour fonction de leur proposer des guides et des méthodes dans les différentes tâches qu'ils avaient à réaliser. Pour être fidèle à la métaphore du Tour de France des Compagnons, cet ensemble d'outils a pris le nom du « *bissac* » des compagnons.¹⁴

Il en est de même du *rouleur* : dans le cadre de ce Tour de France, c'était le compagnon le plus âgé, partageant donc la même expérience mais doté d'une plus grande ancienneté - le « grand frère », en quelque sorte. Il n'a pas été le même au cours des 4 Tours d'Europe. Et avec lui, son profil pédagogique et le rôle joué dans la dynamique collective ont évolué.

Mais ce qui semble avoir été déterminant pour étayer le processus d'apprentissage des MC comme des MA a été le collectif qu'ils ont réussi à créer.

C'est ainsi que les séminaires de formation (pendant 2 jours, avant le stage d'immersion) et d'évaluation (2 jours également, à l'issue du stage) ont été des moments importants de formation collective et de constitution du groupe. Les interconnaissances développées au cours de ceux-ci se sont prolongées à distance par l'intermédiaire du groupe *What'sApp*, qui a nourri les échanges de convivialité.

¹² Le terme de « schème » serait ici plus juste : c'est une notion définie par Jean Piaget, reprise par la suite par les théories cognitives de l'action. Cf. en particulier Vergnaud, Gérard. « *Au fond de l'action, la conceptualisation* », Jean-Marie Barbier éd., Savoirs théoriques et savoirs d'action. Presses Universitaires de France, 2011, pp. 275-292.

¹³ Cf. le concept d'*autoformation existentielle*. Cf.

Galvani, Pascal. « Chapitre 6. L'exploration réflexive et dialogique de l'autoformation existentielle », Philippe Carré éd., *L'autoformation. Perspectives de recherche*. Presses Universitaires de France, 2010, pp. 269-313.

¹⁴ Téléchargeable sur le site CreE.A, dans les différentes langues du projet : <https://www.cree-a.eu/tour-deurope/>, >> « ** *Le bissac du compagnon* »

Ainsi s'est reconstituée la *Cayenne*, qui était historiquement l'espace de socialisation dans lesquelles les compagnons du Tour de France construisaient leur identité sociale et professionnelle. A l'époque (et toujours maintenant), elle correspondait à la maison où se retrouvaient tous les soirs les compagnons des différents corps de métiers présents dans la même ville. C'est dans ce lieu qu'avaient lieu un certain nombre d'activités sociales, la pratique des rites du métier et la transmission de ses règles et traditions.

Cette Cayenne – cette fois, virtuelle - a su trouver les outils de communication dotés d'une forte interactivité, permettant la spontanéité de l'expression de chacun au sein d'un groupe, qui prenait ainsi consistance à travers ces échanges.

D'autres outils de communication étaient également proposés¹⁵. Le Forum permettait ainsi des échanges plus formalisés, plus strictement liés à leur parcours de compagnon ou de maîtres d'apprentissage. Mais c'est le groupe *What'sApp* qui a constitué le vecteur le plus important des échanges, et donc le ciment de la dynamique collective.

2.2.2 Les 4 Tours d'Europe

Les 4 Tours d'Europe des Médiateurs Sociaux(les) ont permis de former 45 Médiateurs Compagnons et 30 Maîtres d'Apprentissage, soit 75 Médiateurs /Médiatrices Sociaux en total.

Ils ont ainsi bénéficié d'un dispositif de formation en 4 temps : un séminaire de préparation, le stage d'immersion de 12 jours, suivi d'un séminaire d'évaluation et de la participation collective aux soutenances individuelles des chefs d'œuvre. Si on inclut le travail personnel (en particulier pour la réalisation du chef d'œuvre pour les MC et la rédaction du rapport de stage pour les MA), la durée de formation est estimée à 230 heures pour les MC et 190 heures pour les MA.

Les 4 tableaux ci-dessous présentent la description de la mise en place de chaque Tour d'Europe : 2016, 2017, 2018 et 2019.

Tour d'Europe 2016							
Pays d'accueil >> / Pays de départ	France	Espagne	Italie	Belgique	Portugal	Total	Lieux des séminaires de Formation
France		2	1	1	1	5	1 ^{er} Séminaire Formation : Paris 3 ^{ème} Séminaire – Soutenances CO : Lunéville
Espagne	1		1			2	
Italie	2					2	
Belgique						0	
Portugal	1	1				2	2 ^{ème} Séminaire – Évaluation : Braga
Total	4	3	2	1	1	11	

Tour d'Europe 2017									
Pays d'accueil >> / Pays de départ	France	Allemagne	Espagne	Italie	Belgique	Luxembourg	Portugal	Total	Lieux des séminaires de Formation
France			1	1	1		2	5	
Allemagne	1							1	

¹⁵ Cf.: <https://www.cree-a.eu/tour-deurope/>, >> « ** La Cayenne »

Espagne	1							1	1 ^{er} Séminaire Formation : Séville 3 ^{ème} Séminaire – Soutenances : Barcelone
Italie	1		1					2	
Belgique	1		1					2	2 ^{ème} Séminaire - Évaluation : Bruxelles
Luxembourg								0	
Portugal	1			1				2	
Total	5	0	3	2	1	0	2	13	

Tour d'Europe 2018									
Pays d'accueil >> /	France	Allemagne	Espagne	Italie	Belgique	Luxembourg	Portugal	Total	Lieux des séminaires de Formation
Pays de départ									
France			1					1	
Allemagne								0	
Espagne	1						1	2	
Italie	1							1	1 ^{er} Séminaire de Formation : Palerme 3 ^{ème} Séminaire – Soutenances : Padoue
Belgique			1				1	2	
Luxembourg								0	
Portugal	1			1				2	2 ^{ème} Séminaire - Évaluation : Braga
Total	3	0	2	1	0	0	2	8	

Tour d'Europe 2019									
Pays d'accueil >> /	France	Allemagne	Espagne	Italie	Belgique	Luxembourg	Portugal	Total	Lieux des séminaires de Formation
Pays de départ									
France			1		2			3	3 ^{ème} Séminaire – Soutenances : Paris
Allemagne	1							1	1 ^{er} Séminaire Formation: Magdebourg
Espagne	1			3				4	
Italie	1	1	1					3	
Belgique								0	
Luxembourg							1	1	2 ^{ème} Séminaire - Évaluation : Belval
Portugal	1							1	
Total	4	1	2	3	2	0	1	13	

2.2.3 Ses apprentissages

Les concepteurs du dispositif ont très fortement investi dans l'ingénierie du dispositif. Le premier tour d'Europe a eu lieu après un travail de plus d'un an dans le cadre du projet ArleKin pour concevoir plus précisément la démarche et les outils, formalisés par la suite dans le *Bissac* et la *Cayenne*.

Mais la dynamique même des 4 tours d'Europe a fait évoluer le dispositif, en corrigeant certaines conceptions initiales et en apportant un certain nombre d'innovations. Autrement dit, le dispositif lui-même a fait l'objet d'apprentissages. On peut les regrouper sous 3 rubriques.

D'une centration sur la construction d'une identité individuelle... au chef d'œuvre collectif

Dans la conception initiale, une part importante de la formation consistait à développer, en particulier pour les MC, une dimension réflexive sur leur parcours de médiatrice / médiateur. Cette formation était, en particulier, sollicitée par la proposition de supports de présentation personnelle auprès des autres membres du collectif des MC et MA. C'était l'occasion, pour ceux-ci, de s'interroger sur la signification dans leur parcours de vie de leur investissement professionnel en tant que médiateur/médiatrice, et sur leur projection dans l'avenir en tant que professionnel de la médiation sociale. L'objectif poursuivi par les concepteurs était alors de susciter et/ou de consolider une identité sociale et professionnelle, au niveau individuel, en tant que médiateur/médiatrice social.

Cette proposition pédagogique a, d'une certaine façon, été subvertie par la prééminence du collectif. Il s'est affirmé par la demande des MC et MA, au cours de leurs séminaires, d'échanges et de discussions sur les représentations de la médiation sociale.

Au cours du séminaire de formation du premier Tour d'Europe (2016), une activité pédagogique avait consisté à construire une carte heuristique à partir de leur propre représentation, construite en particulier par le type de médiation sociale que chacun d'entre eux conduisait dans leur organisme. L'objectif poursuivi était de faire en sorte que les MC et MA élargissent ainsi leur propre conception de la médiation sociale, en agrégeant à la leur celle de leurs collègues.

Au cours du séminaire de formation du 2^{ème} Tour d'Europe (2017), une volonté affirmée de certains MC et MA s'est exprimée pour une discussion générale sur une définition de la médiation sociale. Cette demande n'était pas sans risque : celui de prétendre l'existence d'une norme, fondée sur une approche théorique, à partir de laquelle se déclinaient les bonnes pratiques de médiation sociale et en disqualifiant les « déviants » de la norme. Le Tour d'Europe était précisément fondé, à l'inverse, sur le refus d'une norme pré-établie, pour être à l'écoute de ses acteurs, dans la diversité de leurs pratiques, désignées par eux sous le label de « médiation sociale ». Le Tour d'Europe ne pouvait être le cénacle d'échanges théoriques sans vider de sens sa démarche : s'enrichir de cette diversité et en faire autant d'occasion d'apprentissages.

En même temps, s'exprimait dans cette demande le besoin d'acteurs de terrain qui aspiraient à élargir leur représentation pour l'inscrire dans une vision plus globale de la médiation sociale.

Cette demande a ainsi pris corps, au 3^{ème} Tour d'Europe (2018) sur la proposition d'un *chef d'œuvre collectif*, comme construction d'une conception commune de la médiation pour l'inclusion sociale, à partir des pratiques et des représentations de chacun des médiateurs compagnons et maîtres d'apprentissage. Au cours du séminaire de formation (Palerme, Mars 2018) l'ensemble des expressions des MC et MA, en petits groupes et en grand groupe, ont été formalisés sous la forme d'une « carte heuristique » en 6 branches : le conflit / le lien social / les valeurs / la prévention / l'implication du médiateur / la construction de l'espace de médiation. Pour faciliter les échanges virtuels qui ont suivi le séminaire, par l'intermédiaire du Forum, ces 6 branches ont été regroupées en 3 branches plus opératives : la médiation / le médiateur / l'espace de médiation. Cette nouvelle formalisation, enrichie de nouveaux apports, a été soumise à discussion pour les compléter et les améliorer, au cours du séminaire d'évaluation de Braga (Avril 2018)¹⁶.

La construction d'un nouveau chef d'œuvre collectif a également été engagé par le 4^{ème} Tour d'Europe 2019. Les MC et MA ont ainsi exprimé, comme l'avaient fait leurs collègues de l'année précédente, leurs représentations de la médiation sociale. Cette fois, il s'est trouvé difficile de produire une formalisation spécifique qui ne reproduise pas celle qui avait été déjà construite l'année précédente. Par ailleurs, les MC et MA de ce Tour d'Europe bénéficiaient d'une expérience et de niveaux de responsabilité plus élevés que précédemment. Ils étaient donc en capacité de produire une conceptualisation de la médiation sociale qui vienne enrichir l'ensemble du projet CreE.A.

Aussi, il leur a été proposé de discuter de la première rédaction de la Charte, produite par le Comité stratégique à Bruxelles le 29 Juillet 2017. De fait, leur contribution a été significative. Sans le contredire, ils ont surtout amendé le texte à partir des questions soulevées dans leurs pratiques de médiation sociale. Elle a fait l'objet d'un nouveau développement mettant, au centre de l'activité de médiation sociale, celle correspondant à la création et l'animation « d'espaces de médiation ».

En résumé : l'identité sociale et professionnelle de médiatrice/ médiateur social s'est construite par des transactions au sein d'un collectif, davantage que par une centration individuelle sur son propre parcours. Ces transactions ont privilégié le mode oral et l'interconnaissance.

¹⁶ Pour plus de détails, cf. : <https://www.cree-a.eu/tour-deurope/>, >> « ** 2018. Séminaire d'évaluation »

La pratique de l'interculturel au sein du collectif

Réunir des médiatrices / médiateurs compagnons et des maîtres d'apprentissage de 7 pays européens ne va pas de soi. Au centre de cette question : celle de la langue.

Dans les premiers tours d'Europe, elle était résolue par l'usage unique du français, la langue officielle du projet. Cela ne posait, apparemment, pas trop de difficultés, l'essentiel des MC et MA étant originaires de pays latins.

Mais les limites de cette pratique hégémonique du français est apparu surtout quand il s'est agi d'élaborer un chef d'œuvre collectif. En effet, quand il s'agit d'échanges peu approfondis, les non-francophones arrivent à suivre les échanges. Mais quand la discussion s'approfondit, quand il s'agit de pouvoir communiquer sur les représentations de la médiation sociale et de rentrer, avec une certaine finesse, dans les débats, des rudiments de langue française ne peuvent plus suffire.

La question de la langue devenait ainsi une question centrale pour assurer la participation de tous, et à égalité, à construire ce chef d'œuvre collectif.

Et c'est ainsi qu'au cours du 3^{ème}, et surtout du 4^{ème} tour d'Europe, tous les échanges qui ont eu lieu au cours du séminaire de formation et d'évaluation ont été traduits en espagnol, en temps différé. Les personnes francophones et en même temps hispanophones, et parfois lusophones, ont ainsi été fortement mobilisées. Quand il le fallait, une autre personne se mettait à côté d'un(e) italien(ne) ou encore d'une allemande pour assurer un interprétariat spontané.

Certes, les travaux ont été ralentis. Mais la participation de tous a été privilégiée.

Cette question de l'interculturalité reste un enjeu constant, qui n'est jamais totalement résolu. La langue véhicule une façon de penser la médiation sociale, qui s'est construite dans le contexte du pays qui la parle. Imposer une langue revient à imposer le « prisme » de ce pays. Pour donner un exemple, la médiation interculturelle n'est pas envisagée de la même façon dans les pays du sud (Portugal, Espagne, Italie) qu'en France, avec sa forte tradition laïque et républicaine.

Il s'agit pourtant de construire un « espace européen de la médiation sociale » qui s'enrichit de cette diversité de pratiques et de représentations.

Un éthos professionnel de la médiation sociale : « l'esprit de médiation »

L'*éthos* ne se réduit pas à l'éthique. Il intègre aussi bien des dimensions pratiques (faites de gestes et de postures) que des valeurs propres au métier¹⁷. Mais on ne peut parler d'*éthos* professionnel sans une référence à des principes axiologiques qui cimentent le fondement du métier (à l'image du serment d'Hippocrate pour les médecins).

Or, ces valeurs se sont clairement affirmées au cours des séances collectives du Tour d'Europe. Elles ont été désignées sous les termes de « *culture de médiation* » ou encore d'« *esprit de médiation* ».

Elles correspondent aux qualités :

- d'écoute, qualité première d'une médiatrice / d'un médiateur ;
- de bienveillance : toute personne doit être reconnue dans toutes les dimensions de son « être social » (ses émotions, sa subjectivité, son « bon droit ») ;
- d'ouverture à l'autre, ce qui suppose d'être conscient, soi-même, de ses propres représentations socio-culturelles.

Elles se distinguent des valeurs et postures promues pour les travailleurs sociaux. On leur apprend, en effet, à se tenir « à distance » des personnes auprès desquelles ils interviennent. Sans le dire explicitement, les travailleurs

¹⁷ Selon A. Jorro, Bourdieu considère l'éthos comme « un système de schèmes pratiques, axiologiques qu'il importe de distinguer " de l'éthique comme système intentionnellement cohérent de principes explicites ". La dimension pratique [relève] des choix incorporés, des dispositions du corps qui s'appréhendent sous la forme de gestes, de postures ». Cf. Anne Jorro (2013), *Ethos professionnel*. Dans : *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation*. De Boeck Supérieur 2013 | pages 109 à 112. (<https://www.cairn.info/dictionnaire-des-concepts-de-la-professionnalisati--9782804188429-page-109.htm>)

sociaux sont « missionnés » : ils jouent un rôle, celui de l'État social *via* ses institutions, qu'ils représentent auprès de ces personnes. Cette posture n'interdit pas l'empathie. Mais elle n'est qu'un moment d'une intervention *sur* ces dernières. L'intervention répond à une fonction, selon le mandat¹⁸ que ces travailleurs sociaux ont reçu de leurs institutions.

A l'inverse, la relation de la médiatrice / du médiateur avec les personnes est gratuite. Elle ne répond qu'à leur bon vouloir. Le premier « geste professionnel » est celui de la reconnaissance de la personne, dans toutes les dimensions de son être social. La médiatrice / le médiateur n'est pas là pour résoudre le problème, mais pour créer le contexte (l'espace de médiation) dans lequel la(les) personne(s) va(vont) pouvoir élaborer la solution.

La construction de cette relation construit une posture qui suppose des valeurs fortes, à la base de l'*éthos* professionnel.

Or, cet *éthos* s'est clairement manifesté au cours des séminaires de formation et d'évaluation. On peut même affirmer que la grande satisfaction ressentie par tous de la qualité humaine de nos échanges n'a pu que renforcer et consolider cet *éthos*. Il en est à représenter une *pierre de touche* de toute médiation sociale.

2.2.4 Quel bilan global ?

Des résultats qui dépassent ce qu'en attendaient ses concepteurs

Au cours de ces 4 tours d'Europe, la dynamique collective d'apprentissage ne s'est pas démentie. Ils n'ont connu que très peu de « laissés pour compte ». Les seules défections ont été au départ, pour des raisons de santé ou d'indisponibilité familiale. Elles n'ont pas eu lieu en cours de projet.

Et pourtant, c'était une aventure... tout particulièrement pour le premier Tour d'Europe (ArleKin, 2016). Sans garant institutionnel pour sécuriser, les initiateurs du Tour d'Europe ont pris le risque d'envoyer des médiateurs compagnons oser la découverte de terrains inconnus, en ignorant comment cette démarche allait être reprise, mais avec la seule confiance que leur donnaient les MC et les MA par leur engagement au cours du séminaire de formation préalable à leur stage d'immersion.

L'enthousiasme des MC et MA, au retour de leur stage d'immersion, a rapidement effacé les doutes. Même si parfois, il s'est révélé que l'organisme d'accueil n'était pas en capacité d'offrir le terrain de découverte qu'attendait le MC, une dynamique collective se faisait jour pour s'enrichir des apprentissages mutuels. Elle semblait se nourrir d'un sentiment partagé de « décoller » de sa pratique ordinaire, pour accéder à un nouveau palier, celui des échanges européens.

Il a été confirmé, par ces 4 tours, que cette formule de « tour d'Europe » se révèle comme une modalité de construction d'une socialisation professionnelle de la médiation sociale au potentiel très élevé.

Un dispositif qui suppose un étayage conséquent

Ce potentiel mérite d'être exploité.

Son succès ne fait que ressortir ses difficultés et ses limites. Certes, le tour d'Europe aura été une occasion extraordinaire de développement personnel et professionnel pour les MC et MA. Pour l'essentiel, ce sont des bénéfiques « intériorisés ». Quelques MC ont pu obtenir une meilleure reconnaissance professionnelle de leur employeur, mais ceci est resté tout à fait marginal.

Si les objectifs poursuivis par CreE.A sont atteints, quelles peuvent être les voies de son développement et de sa consolidation ?

¹⁸ La sociologie interactionniste a développé ces notions de mandat et de licence, comme caractéristiques des « professions » de service. Cf. C. Dubar., 1991. *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*. Paris : Armand Colin,

Un constat, tout d'abord : l'oral a largement pris le pas sur l'écrit. La démarche réflexive individuelle, passant par la formalisation que suppose l'écrit, a été supplantée par le besoin de l'échange, qu'il soit oral ou par le biais de « *What's app* ». Seuls, les chefs d'œuvre individuels ont représenté cet effort de la formalisation. Celui-ci n'est pas à sous-estimer, parce qu'il représentait pour beaucoup d'entre eux une première expérience pour rendre compte, par sa rédaction, d'une expérience vécue.

Mais toute consolidation des apprentissages passe par le fait de mettre des mots, des notions et des concepts pour rendre compte de la pratique, de l'expérience et des réflexions conduites sur la base des observations. Les échanges oraux favorisent ces apprentissages. Le passage à l'écrit est une autre étape, plus individuelle et formatrice. Mais ceci suppose alors un accompagnement individuel qui va au-delà de ce que permettait le projet.

Cet accompagnement était déjà conséquent. Mais il était essentiellement centré sur l'accompagnement de leur expérience, individuelle et de groupe. Deux apports permettraient d'exploiter toutes les potentialités du tour d'Europe : des apports de type méthodologique, pour que les MC et MA puissent conduire leurs observations au cours de leur stage d'immersion et en tirer le maximum de profits ; et des apports de type théorique, délivrés « au fil des découvertes » et en appui à celles-ci, pour élargir leur compréhension.

Autrement dit, pour que ce modèle d'apprentissage puisse se consolider, il doit s'intégrer dans un dispositif plus large au niveau européen, s'appuyant sur des formations déjà existantes dans les pays partenaires, et dans lequel le stage d'immersion n'est qu'un élément du processus de formation, tout en constituant sa colonne vertébrale.

2.3 Les Journées européennes

Les Journées européennes de la médiation pour l'inclusion sociale (JEMIS) avaient un double objectif :

- permettre la rencontre entre le projet européen et les acteurs et institutions du pays ou de la Région dans lesquels se tenait la manifestation ;
- traiter les différents thèmes de la médiation pour l'inclusion sociale.

Le projet CreE.A a ainsi tenu tout un calendrier de rencontres. Elles ont connu des développements très inégaux en fonction des forces et faiblesses de la médiation sociale des différents pays / régions.

Pour des comptes-rendus plus exhaustifs, et en images : cf. le site de CreE.A : <https://www.cree-a.eu/les-journees-europeennes-de-la-mis/>

2.3.1 Lunéville, Septembre 2016. Lancement du projet

Avant même le démarrage officiel du projet (20 Décembre 2016), le projet CreE.A a profité de la dernière journée du projet ArleKin (Grundtvig, 2013-2016) et de la réunion d'institutions et acteurs impliqués dans les deux projets pour le lancer publiquement.

CreE.A se situe, en effet, dans le prolongement du projet ArleKin, qui a conçu, puis expérimenté le Tour d'Europe des médiateurs sociaux. Il élargit l'objectif de ce projet dans une ambition plus vaste : la création de « l'espace européen de la médiation sociale ».

Pour cette inauguration anticipée du projet CreEA, se sont ainsi retrouvés des représentants de différents pays partenaires : la première adjointe de la municipalité de Madrid, une représentante du Haut-Commissariat à l'immigration du Portugal, une députée de l'assemblée nationale portugaise, deux représentants de la Région de Sicile, entre autres.

A cette occasion, était projetée une vidéo du Président d'honneur du projet CreE.A, l'homme politique français Jean-Paul Delevoye, qui a exercé la fonction de « médiateur de la république » en France, de 2004 à 2011. Ne pouvant être présent, cette vidéo avait été spécialement enregistrée pour notre journée. Monsieur Delevoye saluait notre manifestation en affirmant qu'elle se situait à un « *moment politique et opportun, (...) quand la planète entière est en train de contester son système politique* », pour mieux signifier l'urgence de la médiation sociale.

2.3.2 Séville, Avril 2017. *L'acte de baptême de l'espace européen de la médiation sociale*

Cette première journée a eu une portée symbolique forte, par :

- le lieu dans lequel elle s'est déroulée : le « Pavillon des 3 cultures », construit pour magnifier l'architecture arabo-andalouse, en référence à ce grand moment historique de l'interculturalité par la rencontre des civilisations juives, musulmanes et chrétiennes dans l'Andalousie du XII^{ème} siècle ;
- l'ouverture de la journée par les plus hauts représentants des institutions locales : entre autres, le maire de Séville, le Directeur des politiques migratoires et le « défenseur du peuple » (médiateur) de la Région d'Andalousie ;
- l'intervention de chercheurs espagnols, d'institutions publiques et privées (comme la banque *Caixa*, au titre du programme qu'elle a soutenu dans des quartiers populaires) ;
- la participation d'environ 150 personnes, représentant des acteurs de la médiation sociale d'Andalousie et d'Espagne,

Elle était organisée par la *Fundation Sevilla Acoge*.

Cette journée était à l'image du développement important de la médiation sociale dans la Région et en Espagne. La dimension interculturelle y est centrale, même si d'autres formes de médiation sociale existent.

2.3.3 Liège, Février 2018 : *La prévention des processus de radicalisation violente*

Aborder ce thème en Belgique n'était pas un hasard : le pays était un des pays européens le plus confronté à ce phénomène de radicalisation violente dans des quartiers populaires. Mais ce dernier ne se limitait pas au terrorisme islamiste. Il incluait également toute forme de violence politique, comme celle de l'extrême-droite allemande. Une médiatrice de Magdebourg ayant fait le Tour d'Europe, témoigna ainsi de la lutte menée par l'association "*MitEinander*"⁶⁶ contre les préjugés racistes qui alimentent le discours de l'extrême-droite.

Cette journée a réuni environ 70 à 80 personnes. Elle se donnait comme objet de mener une réflexion collective à partir de cas pratiques, pour éviter une surenchère de discours sur la question. Elle avait, ainsi été préparée par un travail d'enquête auprès d'associations de médiation et de travailleurs sociaux luttant contre le phénomène.

Leur présentation, ainsi que des cas pratiques d'Allemagne et de France, a ainsi pu conclure à une exigence pratique : *l'impérieuse nécessité d'un espace d'écoute neutre, bienveillant où les personnes se sentent en confiance pour s'exprimer*. Mais ceci suppose un positionnement clair de la médiation sociale vis-à-vis des institutions, en particulier la Police et la Justice.

Par ses relations de proximité avec les jeunes et la population, la médiation sociale est en première ligne dans le combat contre le phénomène de radicalisation violente dans les quartiers populaires. Pour qu'elle y contribue pleinement, elle doit construire son propre positionnement professionnel et éthique, en évitant son instrumentalisation par les institutions de répression.

Ce champ d'action de la médiation sociale est un révélateur d'une éthique professionnelle propre au métier. C'est une affaire à la fois concrète et pragmatique (quel choix faire dans telle ou telle situation ?) et collective : la délibération entre acteurs de la médiation sociale vient éclairer et étayer ces choix individuels.

Cette journée a participé, à sa mesure, à la mise en discussion et au partage de ces questions d'éthique professionnelle.

2.3.4 Palerme, Mars 2018. *L'école et la médiation*

A l'invitation de nos partenaires de Sicile, elle aura rassemblé des partenaires et intervenants de Belgique, d'Espagne, de France, du Portugal et, bien sûr, d'Italie. Elle a fonctionné comme un Séminaire pour rassembler autour d'une même « problématique » des approches et des pratiques, dans la diversité de leurs contextes locaux et nationaux, des objectifs poursuivis et des acteurs concernés.

Ce qui est apparu – et ce que nous avons appris au cours de cette journée – c’est que l’École ne concerne pas que l’école. Elle joue un rôle central dans la Cité. Ce qui s’y passe, tant à l’intérieur qu’autour de ses murs, implique tous les acteurs et institutions du territoire où elle se situe. Le thème « École et médiation » nous conduit ainsi à concevoir et mettre en œuvre une « médiation citoyenne » qui veut dynamiser tous les échanges entre les personnes elles-mêmes et les personnes et les institutions au niveau local.

Autrement dit, les pratiques de médiation dans et autour de l’école ne sont pas uniquement des pratiques qui viennent s’ajouter à celles du quartier, des hôpitaux, des transports, etc. : elles doivent être envisagées comme un des vecteurs d’une médiation sociale conçue sur l’ensemble de la ville et du territoire..

Ces échanges sont à l’origine du dépôt d’un nouveau projet européen, sous le nom de « *E.Medit* ».

2.3.5 Braga, Avril 2018. *L’Europe comme espace de dialogue interculturel et de médiation*

Il s’agissait, ici, de deux journées. Elles dépassaient, en effet, l’ambition d’une simple journée européenne du projet CreE.A. Elle réunissait la diversité des acteurs politiques, professionnels et du monde de la recherche du Portugal. L’Europe était au rendez-vous : parmi les 150 personnes, on notait des participants de différents pays d’Europe et même au-delà.

Le titre de la manifestation indiquait son ambition : celui d’un choix de société fondée sur le dialogue interculturel. Le représentant du Haut-Commissariat à l’Immigration du Portugal l’a promue, en rappelant la dimension stratégique de la politique d’accueil des demandeurs d’asile poursuivie par son gouvernement. Ces propos étaient relayés par plusieurs intervenants, dont la représentante du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme (Agence spécialisée de l’ONU) en Europe : elle invitait à prendre la mesure de la gravité des menaces liées au développement des revendications identitaires et racistes en Europe et à ne pas rester passifs.

Mais il ne s’agissait pas uniquement de discours : plusieurs récits de pratiques, en ateliers et en séances plénières, sont venus illustrer cette société interculturelle en construction. Des conférences ont aussi alimenté cette vision sociale par des apports théoriques, en particulier celle intitulée « *Culture et Médiation : des divergences à la convergence de la diversité* », prononcée par le Professeur Gian Piero Turchi (Université de Padoue), et celle de Moisés de Lemos Martins (CECS, Université du Minho), « *The crisis of the Refugees in Europe. Between totality and infinity* ».

Ainsi, par sa démarche, ces deux journées ont en quelque sorte fonctionné comme un « espace de médiation » : ouvert à tous les apports (pratiques, études, théorie) de tous les acteurs impliqués dans le dialogue interculturel et la médiation sociale (acteurs, chercheurs, politiques).

Les actes de ces deux journées ont été publiés et sont téléchargeables¹⁹.

2.3.6 Padoue, Octobre 2018. *L’évaluation de la médiation sociale*

Cette journée avait des objectifs à la fois ambitieux et modestes. Ambitieux : l’évaluation représente un enjeu stratégique pour la médiation sociale, tant pour la consolidation de ses pratiques professionnelles, pour sa reconnaissance institutionnelle que pour son autonomie professionnelle. Modeste : il était question d’échanger des méthodes et des approches entre partenaires européens, et non d’élaborer une démarche d’évaluation qui s’imposerait à tous.

Après l’exposé de différentes méthodes d’évaluation pratiquées dans le champ de l’économie sociale et solidaire pour mesurer l’impact social de ses pratiques, deux exemples de méthodes d’évaluation mis en œuvre par des organismes de médiation sociale (en France et en Espagne) ont ensuite été présentés.

Mais cette journée a surtout été l’occasion de prendre connaissance de l’originalité de la pratique d’évaluation conduite par l’Université de Padoue et ses partenaires. Elle repose sur la théorie de la « médiation dialogique », qui s’appuie elle-même sur la théorie dialogique des interactions. Le professeur Gianpiero Turchi, qui en est l’auteur, a permis aux participants d’en comprendre ses fondements : elle permet d’analyser les interactions en cours d’un processus de médiation et, par conséquent, d’en évaluer leurs évolutions. L’évaluation devient ainsi un

¹⁹ http://lasics.uminho.pt/ojs/index.php/cecs_ebooks/article/view/3013/2918

processus permanent et réflexif qui accompagne le cours même des interactions et la pratique du médiateur, elle-même adossée un outil d'objectivation scientifique.

2.3.7 Magdebourg, Mars 2019. Une ouverture de la médiation sociale en Allemagne

Cette journée était organisée autour d'un thème : « *Quelles sont les médiations en direction des populations fragilisées et précarisées ?* ». Elle se tenait, en effet, dans la capitale du Lander Saxe-Anhalt où l'extrême-droite raciste organise des manifestations violentes contre les demandeurs d'asile, en particulier, et trouve un certain écho auprès des électeurs. Le choix de ce thème avait pour objet d'éviter l'opposition entre les populations locales et les nouveaux migrants en s'adressant, de façon générale, à toutes les populations « fragilisées et précarisées », quels que soient leur statut et leurs origines.

Mais cette journée avait aussi un autre objectif : celui de créer un pont entre la médiation sociale, telle qu'elle se définit en particulier dans les pays latins, et les pratiques d'intervention sociale en Allemagne.

A l'aide de 4 représentants d'associations de la ville et du Lander, dont l'association Caritas qui représente un des acteurs importants du travail social en Allemagne, les échanges avec les participants ont permis de dégager les points suivants :

- D'abord, la médiation sociale existe, même si les acteurs ne s'y réfèrent pas explicitement : la médiation scolaire en est la preuve la plus manifeste.
- Ensuite, beaucoup de pratiques concrètes correspondent à des activités de médiation sociale. Elles participent à l'objectif de la médiation sociale : créer et développer les liens sociaux.

De nos échanges, il en est ressorti la nécessité de mieux circonscrire ce qui, dans le champ de l'intervention sociale, distingue la médiation sociale des autres pratiques, à travers des exemples précis. Cela semble être la condition pour que les acteurs et institutions d'Allemagne puissent reprendre pour leur propre compte cette référence à la médiation sociale.

2.3.8 Luxembourg, Mai 2019. Une terre historique de migrations...une terre d'école pour l'interculturalité

La médiation sociale dispose, au Luxembourg, d'un point d'appui important : le Master de médiation sociale délivré par son université.

Puisqu'elle avait les moyens de mobiliser chercheurs et universitaires comme intervenants de cette journée, elle nous a permis un recul historique pour comprendre, dans le temps long, la construction d'une société à partir des migrations successives qui ont accompagné, en particulier, le développement industriel, puis celui d'une société de services au Duché du Luxembourg. Ainsi, ce qui apparaît comme nouveau dans les tensions et crispations récentes liées à l'accueil de nouveaux migrants, n'est souvent que la résurgence de phénomènes déjà connus, même si les populations stigmatisées ne sont pas les mêmes.

Des exemples de pratiques ont permis d'ouvrir la question de la nature de la médiation interculturelle : pratique distincte, ou au contraire dimension à intégrer dans la médiation sociale en général ? L'expérience des acteurs luxembourgeois plaident pour cette deuxième hypothèse.

Des ateliers interactifs ont, ensuite, permis de se confronter à des situations interculturelles vécues en situation professionnelle.

2.3.9 Barcelone, Marseille, Paris : participation à des manifestations européennes

En plus des journées organisées par le Consortium du projet CreEA, ce dernier a été associé à d'autres manifestations qui partageaient cet objectif européen.

Il en a été ainsi au cours de deux manifestations :

- la première à Marseille, en Septembre 2017, par l'Association de Médiation Sociale (AMS) de Marseille et Promevil (basée en Région Parisienne) ;

- la deuxième à Saint-Quentin en Yvelines (Région Parisienne) en Novembre 2018, à l'initiative de Promevil et du Journal « La Gazette des communes » - principal journal professionnel à destination des élus des collectivités locales et territoriales en France - sur le thème : « *La médiation sociale et les territoires* ».

Le projet CreE.A est venu en appui à ces manifestations par la contribution de ses partenaires européens. Il a ainsi contribué, par leurs interventions, à ouvrir leur manifestation à l'horizon européen.

Par ailleurs, le Forum Européen de la Sécurité Urbaine (partenaire du consortium) nous a permis de faire une présentation et de tenir un stand dans le cadre de leur Conférence de Barcelone réunie sur le thème : Sécurité, Démocratie et Ville.

La participation à ces manifestations a été l'occasion de diffuser les apports du projet CreE.A.

2.3.10 Paris, octobre 2019. *La médiation sociale : un projet de société pour l'Europe*

Les journées européennes du 9 et 10 Octobre 2019, à Paris, correspondent à l'aboutissement du projet et des journées européennes. Elles ont regroupé, sur les deux jours, de 80 à 100 personnes, provenant de tous les pays partenaires.

Elles ont promu :

- une visée politique de la médiation sociale, comme projet de société.
 - o Ces journées ont été introduites par la conférence d'ouverture de Madame Birgit Van Hout, représentante régionale pour l'Europe du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme ;
 - o Des acteurs nationaux de 4 pays européens ont présenté les politiques menées en direction de la médiation sociale ;
 - o Et surtout, le « *droit d'accès à la médiation pour tout citoyen européen* » et un projet de recommandation ont été présentés, en particulier en direction du Conseil de l'Europe et en présence d'un de ses représentants (membre du groupe de travail sur la médiation : CEPEJ-GT-MED).
- constitutive d'un « espace européen de la médiation sociale », qui regroupe l'ensemble de ses acteurs
 - o une séance d'une demi-journée était ainsi consacrée aux apprentissages des médiateurs compagnons et maîtres d'apprentissage du 4^{ème} tour d'Europe ;
 - o les représentants de collectivités locales ont débattu de la « Ville médiation » au cours d'une demi-journée ;

Ces journées ont été l'illustration de l'espace européen que CreE.A participe à construire, autour de deux caractéristiques fortes :

- une conception de la médiation qui va au-delà d'une technique et d'un métier : celui d'un projet de société ;
- une construction qui allie et rassemble aussi bien l'expérience des médiateurs, dans la diversité des champs d'intervention dans les différents pays européens, que la production des universitaires et chercheurs et l'intervention des responsables politiques et institutionnels.

2.3.11 *Quel bilan global ?*

A ce jour, quel bilan tirer de ces manifestations ?

On peut penser que leur impact est à la mesure du développement de la médiation sociale dans les différents pays. Là où elle s'enracine dans le paysage social, et où elle se fait reconnaître comme telle par les universités et les institutions du pays, là elle s'est montrée en capacité d'organiser une manifestation augmentant encore son capital de reconnaissance, en l'inscrivant dans l'horizon européen.

Les difficultés sont plus grandes quand cette reconnaissance peine à se manifester. Mais, même dans ce cas, on peut penser que la médiation sociale s'est fait connaître, à défaut de se faire reconnaître. C'est le cas, par exemple, de l'Allemagne.

La limite de ces journées tient à la capitalisation de leurs contenus. Une publication contenant l'ensemble des conférences et échanges de ces journées, ou tout au moins leur résumé, ne faisait pas partie des objectifs du projet. A ce jour, seule l'Université du Minho a publié les actes de la journée de Braga. Nous n'avions ni les ressources humaines ni les ressources financières pour l'entreprendre. *A posteriori*, on peut le regretter. En effet, elle aurait permis de garder trace des différents thèmes de ces journées, qui font l'agenda de la médiation sociale en Europe. Elle aurait contribué à donner encore plus de consistance à cet espace européen de la médiation sociale.

A défaut de cette publication, le résultat global de ces journées est davantage à rechercher dans la diffusion des pratiques et des conceptions propres à la médiation sociale, et de la notoriété qu'elle a ainsi pu acquérir auprès des acteurs et institutions régionales et nationales.

2.4 L'observatoire

Comme pierre centrale de l'espace européen : un observatoire européen de la médiation sociale. C'est ainsi que le projet CreE.A avait d'abord désigné ce qui correspond davantage, dans sa conception initiale, à une plate-forme : la plate-forme européenne de la médiation sociale. Une plate-forme à partir de laquelle tous médiateurs européens pourraient s'informer, échanger, débattre, consulter une base de données de documents (comme les textes officiels des institutions) et de cas pratiques (à partir de l'hypothèse où la connaissance de la médiation sociale passe par les savoirs pratiques de l'expérience) ; etc.

Il s'agissait donc, dans le projet de CreE.A, d'initier cette plate-forme qui avait pour vocation de devenir un espace de référence pour faire exister l'espace européen.

Le site CreE.A a été conçu pour remplir cette fonction. En dehors des activités du projet (essentiellement, les Tours d'Europe et les Journées européennes, ainsi que les *Newsletters* semestrielles), des rubriques :

- recensent les coopérations européennes qui ont existé entre acteurs et institutions de médiation sociale avant CreE.A,
- donnent accès à des publications et un « cas pratique » de médiation sociale sous la forme d'une vidéo,
- renvoie au « blog francophone d'information et de réflexion sur la médiation » *JPBS-Médiation* et la banque de données « *Medit. Observatoire des médiations* », tous deux conçus et mis-en-œuvre par Jean-Pierre Bonafé Schmitt, acteur du projet CreE.A et membre de son comité stratégique

Mais les ressources en homme et en financement ont manqué pour poursuivre ce projet de plate-forme. Le site CreE.A constitue un excellent site d'information sur le projet lui-même. *A minima*, son expérience nous sert de révélateur pour identifier les conditions de dépassement de ce stade et en faire un outil correspondant à sa vraie ambition, celle de l'espace européen de la médiation sociale.

Cela suppose :

- des ressources humaines dédiées pour recenser les informations (déjà collectées par *JPBS-Médiation* au niveau francophone), les organiser et les mettre en forme ; lancer et animer les débats ; assurer la formalisation et la diffusion de cas pratiques de médiation ; participer à la mise en ligne sur Internet ; etc. ce qui correspond à une activité de journalisme couplée avec des qualités de chercheur, sur un temps partiel correspondant au minimum d'un mi-temps ;
- des capacités de traduction, pour faciliter l'accès à partir des langues européennes les plus courantes ;
- des relais dans les différents pays. Dans le projet CreE.A, nous disposons d'un expert dans presque tous les pays partenaires. Mais pour que ces relais fonctionnent, cela suppose une véritable animation.

Ces trois conditions supposent un support institutionnel au niveau européen.

2.5 La pérennité du projet. Les Comités ArleKin

Un autre objectif du projet vise à créer, dans chaque pays partenaire, des « Comités ArleKin » qui prolongent le projet CreE.A et assurent sa pérennité.

La conception de ces comités était très ouverte, pour laisser aux acteurs et institutions l'initiative de leurs formes.

Leur constitution est à la mesure de la mobilisation et de la représentativité de nos partenaires dans leur région ou pays.

Au Portugal, le Comité ArleKin s'est constitué dans le prolongement de la Journée européenne de la médiation sociale de Braga, avec un agenda national : celui de contribuer à la rédaction d'un projet de loi sur la médiation sociale.

En France, il est de nature plus informel. Se regroupent ainsi des organismes de médiation et des personnes investies dans le Tour d'Europe, en particulier, avec le projet de rencontres annuelles sur la base de l'échange d'expériences.

Dans la Région de Vénétie et au-delà, un comité ArleKin s'organise autour de l'université de Padoue autour de la démarche et des outils de la « médiation dialogique ».

3 Les acquis de CreE.A et les voies de développement pour l'espace européen de la médiation sociale

3.1 Les acquis de CreE.A

Certes, tous les objectifs de CreE.A n'ont pas été atteints, et en tout premier lieu, la constitution d'un espace pérenne qui ne soit pas soumis à la temporalité des financements par projets, d'une durée maximale de 3 ans. Mais il aura constitué un pas important, dans le temps long : 19 ans après le séminaire de Créteil, il constitue plus qu'un rappel pour sa nécessité. Il indique une méthode et une expérience qui ne demande qu'à être poursuivies.

Ce projet a, d'abord, fait la preuve de la pertinence d'une démarche qui s'appuie sur les pratiques et les acteurs de la médiation sociale. Ce détour se révèle incontournable, pour embrasser d'abord la diversité des expériences développées au niveau européen, avant de prétendre ensuite les rassembler dans une définition commune. De ce point de vue, l'expérience du Tour d'Europe, couplée avec la rédaction de la Charte de la médiation sociale, représente un des acquis les plus importants.

Cette démarche associe à égalité les acteurs de terrain – ceux qui développent cette médiation au cœur du lien social à réparer ou à construire, et qui sont souvent exclus de parole pour n'avoir ni le temps ni les ressources pour le faire – les universitaires et chercheurs et les responsables politiques et institutionnels.

Le projet CreE.A aura aussi fait ressortir l'*esprit de médiation* : cette qualité dans le comportement organisationnel qui doit imprégner l'ensemble des pratiques de médiation. Cet esprit de médiation, fondé sur l'altérité, l'écoute de l'autre, la construction conjointe, ne doit pas être remis aux vestiaires dès que l'action de médiation proprement dite est terminée. Il doit aussi animer les relations entre les participants des mêmes enjeux organisationnels, comme dans la conduite de projets.

La dynamique et les apprentissages collectifs de CreE.A sont un puissant ressort pour le prolonger - au-delà de son échéance - par de nouveaux projets. Notons celui qui veut prendre pour objet l'école et la médiation (par le projet E-Medit). Les villes européennes qui ont participé à la table-ronde sur le thème : « Ville médiation » veulent poursuivre les échanges sur ce thème, pour construire un réseau de mutualisation. Il est également envisagé la

création d'une association qui accompagne la poursuite d'activités communes et assure la communication entre elles, pour éviter leur dispersion.

Le projet CreE.A aura, enfin, redonné une nouvelle vie au projet du séminaire de Créteil (Septembre 2000) dans l'affirmation de la dimension européenne de la médiation sociale, en affichant la dimension politique de la médiation sociale comme projet de société. S'appuyant sur l'ensemble de son expérience et de ses échanges, elle a ainsi osé formuler et proposer à l'ensemble des institutions européennes un nouveau droit, qui a vocation à prendre place parmi les droits sociaux des citoyens européens :

l'accès de tous à la médiation sociale, par le développement d'espaces de médiation.

Cette revendication est étayée par une proposition de recommandation aux institutions européennes, qui a pour objet de définir et préciser les fondements éthiques et pratiques de la médiation sociale.

Le Manifeste (en voie de publication), qui reprend ces deux propositions, a pour objet d'être diffusé en particulier auprès des acteurs politiques et institutionnels européens et nationaux, ainsi qu'à toutes les personnes qui réfléchissent et agissent pour préserver et développer le lien social de nos sociétés européennes, traversées par des turbulences qui menacent fortement son devenir social, pacifique et démocratique.

3.2 Une animation qui suppose des moyens humains et financiers

Les limites sont perceptibles à la lecture du présent document.

L'atteinte de ses objectifs a mobilisé des ressources bien au-delà des dotations prévues par le budget. Ils l'ont été grâce à des acteurs engagés qui n'ont mesuré ni leur temps ni leur énergie – et dont la rémunération, pour l'essentiel, est d'ordre symbolique : la satisfaction de participer à un projet qui répond à des enjeux sociaux et politiques partagés.

Mais il permet de prendre la mesure des moyens humains et financiers pour consolider cet espace européen de la médiation sociale : dans l'encadrement de Tours d'Europe, pour qu'il se renforce comme vecteur de formation qui associe la réflexivité des pratiques et des dimensions théoriques qui soient à même de les éclairer ; dans l'animation d'une véritable plate-forme d'information, d'échanges, de débats, ... au niveau européen ; dans l'animation et la coordination de nouvelles activités et de nouveaux projets.

3.3 Un relais institutionnel européen

In fine, ceci repose sur un relais institutionnel au niveau européen, pour éviter les pertes d'énergie et d'expérience liées aux à coups de la conduite de projets, prisonniers de leurs temporalités réduites (maximum : 3 ans).

Ce relais passe par la reconnaissance de la médiation sociale et de sa pertinence dans les enjeux sociaux et politiques actuels. Celle-ci, faut-il le répéter, n'est pas qu'une technique d'intermédiation entre individus et collectifs. Elle n'est pas qu'une activité professionnelle en devenir.

Suivant les termes de la Charte du projet : « *La médiation sociale met en œuvre une vision politique de la participation de tous à la construction de la vie en commun. Elle se fonde sur la communication, le dialogue et l'intercompréhension, et non seulement sur la norme et le Droit. Elle s'appuie sur des valeurs : l'ouverture à l'Autre, la diversité et la confiance dans la capacité des personnes à dépasser leur propre intérêt. Elle promeut une culture de l'accueil, du dialogue et de la rencontre. Elle correspond à une posture de tiers proposant des espaces d'accueil, de rencontre et de confiance permettant, au-delà de la gestion positive des conflits, de construire le lien social.* »

La reconnaissance de cette vision de la médiation sociale repose d'abord sur ses acteurs : leurs pratiques, d'abord, mais aussi leurs capacités à la faire valoir auprès de tous ceux, intellectuels et politiques, qui auscultent les impasses actuelles de nos sociétés européennes contemporaines pour y remédier.